



Vandalisme sur mon vehicule

Par **simon**, le **25/07/2008** à **02:49**

bonjour le **26/09/08** j'ai eu la mauvaise surprise d'etre reveille par la police car on venait de tenter de bruler mon vehicule. aussitot ce dernier a ete deposer dans un garage afin d'y etre expertise ensuite l'expert ma envoyer un courrier me notant le montant des reparations total : **7000 euros** donc j'ai accepter du moins mon assurance et au final la facture c'est elevee a **26000 euros** alors que le vehicule en vaut **25000 euros** sachant que je n'ai jamais signer d'ordre de reparation ni donner d'accord pour ce montant la puisque le vehicule est economiquement pas reparable. aujourd'hui toutes les pieces non pas ete fourni par le garage et lorsque je reclame les pieces changees on me dit qu'ils les ont jetes. sans oublier que d'autre pieces cramer par le feu n'on pas ete changer ni noter par l'expert . quelle procedure doit je effectuer et face a qui je peut me tourner et contre qui ? merci de m'aider